

La lettre

de Loiret Nature Environnement

Loiret
Nature
Environnement



N°17 - Avril à juin 2010

Jardiner au naturel & Objectif Zéro Pesticide



L'opération « Zéro pesticide dans nos villes et nos villages » continue sur sa lancée

Cette année, quatre communes (La Chapelle-Saint-Mesmin, Mardié, Olivet et Semoy) renouvellent leurs engagements tandis que trois nouvelles communes (Bou, Tigy et Vienne-en-Val) vont signer la charte Zéro pesticide.

Et ce n'est pas fini, puisque nous sommes en pourparlers avec d'autres communes.

Quant à Combleux, Ingré, Jargeau, Orléans et Ouzouer-sur-Loire, elles entrent dans leur deuxième année de programme « Zéro pesticide ».

Retour sur l'année 2009

L'année 2009 a été très riche en événements. Tout d'abord, l'engagement de sept nouvelles communes. Un record depuis que l'opération existe. Avec la signature de la charte par Orléans, 70 % des habitants de l'agglomération orléanaise sont concernés.

Au niveau de la communication, Loiret Nature Environnement a travaillé 80 jours au contact du public dont 42 jours réservés aux écoles. En tout, 5 000 personnes ont été sensibilisées. Diverses animations ont été proposées : simple tenue de stand, ateliers « gîtes à auxiliaires », « préparation de purin de plantes » ou encore « débat » qui, à Olivet, a suscité de vives réactions du public afin d'améliorer leur quotidien tout en préservant l'environnement. Le théâtre a été également à l'honneur grâce à l'association Allo Maman Bobo qui nous invite avec leurs marionnettes à visiter un jardin rempli d'herbes folles.

Deux nouvelles plaquettes ont été créées.

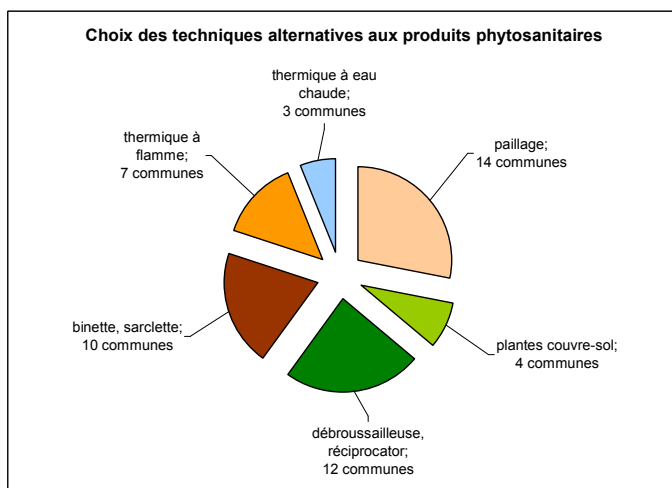
La plaquette « Quelles alternatives aux pesticides ? » est destinée aux professionnels telles que les entreprises et sociétés de service d'entretien des espaces verts privés. L'objectif est de les aider à changer leurs méthodes tout en leur proposant des alternatives aux pesticides.

La deuxième brochure « Des herbes en ville ? Un choix de votre commune » explique les raisons qui ont poussé les communes à s'engager sur la voie du Zéro pesticide. L'objectif est de changer le regard des habitants sur la nature et de montrer que les herbes que l'on nomme « mauvaises » ne le sont pas, contrairement aux pesticides.

En ce qui concerne la partie technique, 60 agents ont été formés par la FREDON Centre, soit sur les techniques alternatives aux herbicides, soit sur la Protection Biologique Intégrée (PBI) afin de ne plus utiliser de pesticides dans les serres municipales.

La PBI consiste à combattre les insectes tels que les pucerons, cochenilles... ou maladies, en utilisant leurs ennemis naturels, les auxiliaires (coccinelles, chrysopes...).

La technique alternative la plus utilisée par les communes est le paillage. Rien d'étonnant à cela puisque son utilisation est très simple. De plus, il est souvent fabriqué en broyant les branchages coupés des haies de la commune, ce qui est économique. La binette et la débroussailleuse sont également des outils très utilisés, même si cette dernière commence à être évincée par le réciprocat qui coupe l'herbe sans faire de projection. En ce qui concerne l'utilisation des pesticides, 3 communes ont réduit de près de 100 % leur utilisation. La grande majorité se situe aux alentours d'une diminution de 60 %.



Les récompenses !

L'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages » a reçu deux prix.

Le premier intitulé « Les trophées de l'eau » a été attribué par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne en octobre 2009.

Et lors du second concours « La belle Route », l'association a reçu le troisième prix de la Fondation Norauto en janvier 2010.

Une nouvelle opération : le concours « Mon jardin au naturel »

Les jardins particuliers représentent des surfaces non négligeables. Selon l'IFEN (données de l'environnement, n°80, 2003), l'habitat individuel (bâti et non bâti) représentait en 2001 en France métropolitaine une surface de 18 600 km², et provoquait la première source d'artificialisation des terres (330 km² par an).

Les jardiniers amateurs sont d'autre part des utilisateurs fréquents de pesticides (près d'un jardinier amateur sur deux en utilise), consommant près de 1 400 tonnes de substances actives par an, hors chlorate de soude (données AFSSET, 2009).

Afin de développer des jardins avant tout favorables à la santé humaine et à l'environnement, Loiret Nature Environnement lance le concours « Mon jardin au naturel », destiné aux jardiniers amateurs dont les communes veulent activement s'impliquer pour un développement durable. Il a pour objectif avant tout de

favoriser la biodiversité, la qualité de notre environnement tandis que l'aspect « esthétique », bien que toujours très apprécié, est jugé en second lieu. Pour participer, les concurrents répondent à une série de questions sur les gestes qu'ils pratiquent dans leur jardin en faveur de l'environnement. Ils seront ensuite classés suivant quatre catégories de « jardins au naturel » allant du label « 1 papillon » au label « 4 papillons » pour les jardins les plus exemplaires. L'originalité du concours réside dans l'attribution de plusieurs prix pour chaque catégorie afin de privilégier la progression de chacun.

Les communes de Boigny-sur-Bionne, Saint-Jean-de-la-Ruelle et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin ont décidé d'organiser ce concours.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !



Quatre écoles ont signé la Charte « Pull-Over Plus »



Mercredi 3 mars dernier, les écoles élémentaires Montesquieu de Boigny-sur-Bionne, Alain Fournier de Chevilly, Gutenberg et Guernazelles d'Orléans, et leurs mairies respectives, ont signé la charte Pull-Over Plus, en présence de

Monsieur l'Inspecteur d'Académie. La signature s'est déroulée au restaurant Le Girouet, à Orléans, sur les bords de Loire, devant une assistance d'une quarantaine de personnes, maires, adjoints, directeurs, directrices, enseignants et employés municipaux. Des parents d'élèves et des élèves avaient également fait le déplacement pour cette occasion.

L'opération, qui se déroule sur deux années scolaires, a débuté en septembre 2009 pour les écoles de Boigny-sur-Bionne et Chevilly et en janvier 2010 pour les écoles d'Orléans. Elle vise à diminuer les émissions de gaz à effet de serre des écoles engagées :

» en agissant essentiellement sur les comportements (refermer les portes, ne pas couvrir les radiateurs, utiliser correctement les robinets thermostatiques,

et bien entendu, s'habiller chaudement en hiver plutôt que de monter le chauffage...), » et en mettant en évidence les gaspillages d'énergie facilement évitables (chaudière mal réglée, fissure dans un joint, absence de ralentisseur de porte, portes disjointes...).

Suite à la réalisation d'un bilan carbone, la synthèse des actions à mettre en œuvre est appelée « plan climat de l'école ». Les écoles de Boigny-sur-Bionne et Chevilly ont déjà adopté leur plan climat, et en ce qui concerne les écoles d'Orléans, ces actions seront validées pour la rentrée 2010.

Pour en savoir plus et suivre l'évolution de l'opération dans les différentes écoles, rendez-vous sur le site Pull-Over Plus à l'adresse suivante : www.loiret-nature-environnement.org/pulloverplus/. Maintenant que l'hiver est derrière nous, les pulls vont rester au placard, mais ils seront de retour pour la seconde mi-temps, dès la rentrée 2010 !

La Réserve Naturelle de Saint-Mesmin



Le tribunal rejette la requête des opposants au périmètre de protection de la réserve.

Le Tribunal administratif d'Orléans a donné son jugement le 16 février 2010 dans le contentieux à l'encontre du périmètre de protection de la réserve naturelle de Saint-Mesmin. En effet, trois personnes possédant des propriétés dans ou à proximité du site protégé demandaient au Tribunal d'annuler l'arrêté préfectoral instituant le périmètre de protection de la réserve pour divers motifs.

Sur le fond des arguments, le Tribunal considère que le périmètre de protection ne porte pas atteinte au droit

de propriété et que la réglementation mise en place n'est pas disproportionnée par rapport aux objectifs de protection. En outre, le Tribunal considère que les interdictions concernant l'utilisation des véhicules à moteur et l'implantation de panneaux d'information n'entraînent pas de « spoliation des propriétaires », contrairement à ce que soutiennent les opposants au périmètre de protection.

Les juges ont estimé que la demande d'annulation du périmètre de protection formulée par les opposants n'était pas fondée. En toute logique, ils ont rejeté leur demande.



Le programme ValMares continue sur sa lancée

ValMares en ébullition !

ValMares, programme d'action en faveur des mares, lancé en 2008, verra quelques-uns de ses projets aboutir dans les prochaines semaines. La première date à noter est le **jeudi 29 avril**, à partir de 18 h 30, au Muséum d'Orléans, pour le **vernissage de l'exposition « la mare, l'œil du paysage »**, réalisée en partenariat avec l'association de photographes amateurs Valimage et le photographe Stéphane Rocher, suivi d'un cocktail biologique. Au fil des photos, découvrez les mares, sources de mystère et de rêverie, à travers l'émotion qu'elles suscitent chez chaque photographe pour un regard inédit sur ces petits points d'eau tombés en désamour. La soirée se poursuivra, à **20 h**, par une **conférence de Bertrand SAJALOLI**, maître de conférences en géographie à l'Université d'Orléans, qui nous offrira le plaisir de redécouvrir plusieurs siècles d'histoire de nos campagnes en région Centre, grâce à « La mare, miroir du temps rural » !

Rendez-vous ensuite le **samedi 19 juin**, pour l'inauguration du circuit « **Les mares-à-vélo de Ligny-le-Ribault** ». Enfourchez votre vélo et suivez le guide (distribué sur place ou téléchargeable sur notre site Internet), pour une balade d'une quinzaine de

kilomètres sur les petits chemins de la commune, ponctuée d'explications et d'observations sur les mares, leur diversité, leur faune et leur flore, leur passé et leur présent. Une collation conviviale suivra, en fin de matinée, l'inauguration du sentier par les officiels.

Enfin, à vos agendas, pour les prochaines sorties ValMares :

samedi 24 avril, à 14h à l'église de Donnery, pour découvrir l'intimité d'une mare de champs.

samedi 22 mai, à 14h à l'église de Bougy-les-Neuville, partez à la découverte des petites bêtes d'une mare forestière.

samedi 29 mai, à 14h à la mairie de Darvoy, une mare de champs vous dévoilera ses secrets.

samedi 19 juin, à 14h au parking du Pâtis à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, c'est aux portes d'une réserve naturelle qu'une mare apparaîtra, en bord de Loiret.

Alors tous à vos mares, prêts, observez !

Vous retrouverez toutes ces informations et plus encore sur le nouveau site de ValMares, accessible à l'adresse suivante : www.loiret-nature-environnement.org/valmares.

Agriculteurs et naturalistes, vers un dialogue... durable ?

Au dernier congrès de l'UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature), qui s'est tenu à Paris en janvier dernier, Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'Environnement, a définitivement fermé la porte aux guerres stériles qui exist(ai)ent entre les naturalistes et le monde agricole.

2010, année dite « de la biodiversité » doit ouvrir l'ère de la concertation, du dialogue constructif et durable. En un mot de la con-ci-liation, entre ceux qui produisent et ceux qui protègent. Un agriculteur qui continue à cultiver sans se soucier des espèces sauvages de nos paysages agricoles n'aura pas meilleure presse au ministère de l'environnement que les « écolos » qui veulent figer la nature, la mettre sous cloche, la protéger sans se soucier des impératifs de production... Cette réflexion peut s'étendre à la sylviculture, aux productions piscicoles, à l'extraction de granulats...

C'est pourquoi, aujourd'hui, avec les agriculteurs de la Coopérative de Boisseaux, en Beauce, nous avons entamé une démarche concrète en faveur de la perdrix grise. Gibier roi certes mais également espèce

« parapluie » qui fait dire à certains que « réussir la perdrix, c'est réussir tout le reste ». De fait.

Offrir à la perdrix grise des territoires où elle trouve nourriture et refuge et où elle pourrait progressivement restaurer ses populations, c'est également garantir aux bruants proyers, Bergeronnettes printanières, cailles des blés et autres oedicnèmes criards des milieux durablement accueillants. Sans parler de l'outarde canepetière... On peut rêver.

Les agriculteurs d'aujourd'hui ne sont plus les mêmes qu'il y a vingt ans. Loin d'être indifférents aux espèces sauvages qui les entourent, beaucoup sont prêts à réfléchir sur l'équilibre à trouver entre accueil de la faune sauvage et production économique. Et en cela, les naturalistes ont un important rôle d'écoute et de conseil à jouer. C'est donc pour cette raison que notre association a accepté de les rencontrer et de réfléchir avec eux à des mesures concrètes d'aménagement de l'espace plus favorables à la petite faune de nos campagnes.

Concours scolaire 2010 : Butineurs sauvages, butineurs domestiques



Cette année encore de nombreuses écoles ont répondu présentes à notre invitation à participer au concours scolaire. De Meung-sur-Loire à Montargis, en passant par Saint-Jean-de-la-Ruelle, Olivet, Orléans, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Jean-de-Braye, Viglain ou encore Pithiviers, 14 établissements ont déjà manifesté leur participation en empruntant les mallettes pédagogiques mises à leur disposition. A l'intérieur de celles-ci, un équipement d'apiculteur, un cadre servant à récolter le miel, des ouvrages, des

travaux manuels... De quoi passionner petits et grands si l'on en croit les commentaires des enseignants au retour des mallettes. Encore un mois environ avant la clôture le 07 mai, date limite pour remettre questionnaires et ouvrages à réaliser.

La remise des prix aura lieu à l'Espace Florian de Châteauneuf-sur-Loire le 25 mai prochain à 20 h. Les heureux vainqueurs se verront récompensés de nombreux lots et un conteur viendra enchanter la soirée. Nous vous tiendrons informés le moment venu.

Quoi de neuf à La Maison de la Nature et de l'Environnement ?



Tout est mis en oeuvre afin que les lieux soient plus accueillants pour les visiteurs comme pour les salariés! L'accueil au rez-de-chaussée a été remanié, afin de vous recevoir dans un espace plus fonctionnel et plus lumineux et un tout nouveau bureau avec vue sur le jardin est désormais l'antre privé des animateurs.

Un grand nettoyage de printemps a eu lieu au jardin pour permettre au bardage de la façade (côté cour) de démarrer, ceci pour une meilleure isolation de la maison.

Alors que les beaux jours se font enfin sentir, l'idée de jardin pédagogique germe toujours dans nos esprits. Notre jardinier en titre, Olivier, est plein de bonnes idées. Mais il ne peut réaliser seul un travail de longue haleine. **Aussi si vous aimez jardiner et que vous pouvez dégager ne serait ce qu'une heure de votre temps dans la semaine, contactez-nous.** Un joli projet qui ne demande qu'à éclore. Par ailleurs, nous sommes à la recherche de plantes et d'un coup de main pour embellir les parterres, bien dégarnis, à l'entrée de la MNE. Merci de votre aide !

L'équipe, quant à elle, s'apprête à accueillir quatre stagiaires :

~ **Amélie TRECHAUD**, Master 1, fera son entrée le 19 avril, en tant que stagiaire chargée de la communication, jusqu'à la fin de l'année.

~ **Anne RODIER** accomplira sa formation d'une année en alternance dans le cadre d'un BTS « animation nature » dès le 17 mai. Elle sera notamment en charge des animations sur le changement climatique dans le cadre du projet Pull-Over Plus.

~ **Noémie LE CARRER**, Master 2, réalisera à partir du 3 mai, sous la houlette de Marie-des-Neiges de Bellefroid chargée d'études de LNE, une étude bibliographique sur la géodynamique fluviale de la Loire dans le Loiret (durée 3 mois).

~ **Lorène BILLON**, également en Master 2, viendra renforcer l'équipe de la Réserve Naturelle, à partir du 28 juin et pour 3 mois. Elle travaillera principalement sur des suivis de végétation.

En bref...

Assemblée générale de LNE

Le bureau élu de votre association est le suivant : Didier PAPET, président réélu, Rémi HARDOUIN, trésorier, Pascal DERLAND, secrétaire, Stéphane BRANCHEREAU, secrétaire adjoint, Paul SIFFERT et Chantal COUSIN vice-président(e), Jacques BAILLON, Alain BERGER, Christian BRAY, Michel CORGIER, Joël DUMONT, Alain FONTAINE, Claude FOUGERE, Lionel FREDERIC et Guy JANVROT.

Le rapport d'activités 2009, ainsi que le diaporama des actions, présentés lors de l'Assemblée générale du 13 mars dernier est désormais en ligne sur notre site internet : loiret-nature-environnement.org/rapports-activites.html

Du nouveau à Nature Centre

Découvrez le tout nouveau site Internet de Nature Centre, notre fédération régionale : www.naturecentre.org et retrouvez-y une foule d'informations avec notamment tout ce qu'il faut savoir sur le **projet régional de l'année 2010** : le « Grand défi pour la biodiversité ! ».

N'hésitez donc pas à le consulter et à le faire connaître !



L'agenda des bénévoles :

A vous toutes et tous, vous répondez toujours présents à nos appels et c'est pour nous une réelle satisfaction d'oeuvrer avec vous.

⊙ Le centre de documentation est toujours en pleine mutation afin de devenir à terme un lieu d'information incontournable. Les prochaines dates prévues pour y travailler sont les jeudis 29 avril, 20 mai, 3 et 17 juin.

⊙ L'équipe de la Réserve Naturelle fait appel à vous pour l'entretien des sentiers les mercredi 12 mai, 9 et 30 juin. Le rendez-vous est à 9 h à la MNE. Pour tout renseignement ou participation éventuelle, vous pouvez appeler au 02.38.56.90.63 ou nous contacter par mail à l'adresse suivante damien.hemeray@espaces-naturels.fr

⊙ Dans le cadre des Journées du développement durable d'Orléans, qui se dérouleront place du Martroi le week-end des 29 et 30 mai, nous aurions besoin de renfort pour tenir le stand de LNE.

Merci de nous faire part de votre venue à l'une ou l'autre de ces activités, afin que nous puissions nous organiser en conséquence.



Enfin, un appel aux bonnes volontés pour prendre la succession de Monsieur et Madame Patouillard qui, après de nombreuses années de bons et loyaux services, souhaitent arrêter la permanence des Paniers Bio. Cette permanence se tient tous les vendredis de 16 h à 18 h 45. Il est tout à fait possible d'établir un

roulement si plusieurs d'entre vous se portaient volontaires. D'ici le 5 juillet, nous avons trois mois pour nous organiser. Pour toutes suggestions ou compléments d'information, contactez Céline au 02 38 56 69 84 ou par mail à loiret.natureenvironnement@orange.fr. Par avance merci.